

Actualité en France

LE 14 JUILLET : HISTOIRE D'UNE FÊTE NATIONALE ET POPULAIRE



défilé du 14 juillet sur les Champs-Élysées. Présentation des drapeaux des 27 pays membres de l'Union européenne et du drapeau européen (Paris).

14.07.2007

MAEE/F. de la Mure

En 1880, la Troisième République dote la France d'une fête nationale, le 14 Juillet, en souvenir de la prise de la Bastille, le 14 juillet 1789. Cette commémoration, dont le but est de rassembler tous les Français autour de l'autel de la patrie, se veut aussi un écho de la fête de la Fédération du 14 juillet 1790, synonyme de réconciliation nationale. La fête populaire qu'elle suscite assure vite sa pérennité auprès du plus grand nombre.

Le 21 mai 1880, Benjamin Raspail, député de Paris, dépose le projet de loi suivant : «La République adopte

comme jour de fête nationale annuelle le 14 juillet». La proposition est adoptée par la Chambre des députés le 8 juin, entérinée par le Sénat le 29 du même mois, et la loi est promulguée le 6 juillet, alors que le ministre de l'Intérieur a déjà formé une commission chargée d'arrêter le programme de la journée, afin que cette fête chômée acquière un caractère national dès la première année. Sont donc encouragés à travers la France, en fonction des moyens budgétaires des municipalités, et de leur bon vouloir, cérémonies laïques dans les écoles, inaugurations de statues républicaines, distribution de vivres aux indigents, illuminations, sonneries de cloches et pavoisements, et revue des troupes. En effet, la participation effective de l'Armée doit réunir tous ceux qu'afflige la perte de l'Alsace et de la Lorraine suite au désastre de Sedan, qui avait entraîné la capitulation de l'Armée française face aux Prussiens en 1870, et à la signature du traité de Francfort, le 10 mai 1871.

Les villes à majorité conservatrice rechignent, bien sûr, à fêter une «idéologie», laïque et républicaine, que leurs édiles rejettent. Monarchistes et catholiques considèrent la Révolution comme une vilénie faite à l'histoire et, pour eux, la journée du 14 juillet 1789 emprunte plus au drame qu'à l'épopée. Ils se refusent à y voir la conquête de la liberté et l'émancipation civique. Les cortèges triomphaux qui parcourent les rues de la capitale au soir de la reddition de la forteresse de la Bastille, symbole de l'arbitraire royal, ne sont, à leurs yeux, que des rassemblements d'émeutiers. Une telle attitude est cependant limitée dans le temps et dans l'espace à cause de la référence implicite au 14



MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET EUROPÉENNES

juillet 1790 et des revues qui font de ce jour une fête de la patrie et, par là-même, de ses opposants. Dès le mois de mai 1878, un fidèle du républicain Gambetta affirmait en effet, au cours d'une conférence faite devant plus de quatre mille personnes : *«Le peuple français s'est rendu libre dans la journée du 14 juillet 1789. Mais où la gloire de nos pères a été grande ? C'est le 14 juillet 1790, au Champ-de-Mars. C'est alors que la nation française a été fondée».*

La fête de la Fédération avait conclu en apothéose, le 14 juillet 1790, un large mouvement de fraternisation. A Paris, le Champ-de-Mars avait été aménagé en un vaste amphithéâtre, dominé par l'autel de la patrie érigé sur un terre-plein, pour accueillir autour des quatorze mille fédérés venus de province représentant la nation, une foule estimée à trois cent mille personnes. Après la messe, célébrée sur l'autel de la patrie, La Fayette, héros de la guerre d'indépendance des Etats-Unis, prêta, au nom des fédérés, le serment unissant les Français entre eux et les Français à leur roi pour défendre la liberté, la constitution et la loi ; puis le roi jura, à son tour, de respecter la constitution décrétée par l'Assemblée. En province, ce pacte fédératif était prononcé de concert et au même instant par tous les habitants, réunis sur l'initiative des municipalités. Les citoyens s'approprièrent ainsi leur fête dans un même élan de patriotisme. L'unité nationale n'était alors plus un concept, mais un état de fait que des mesures sanglantes, au premier rang desquelles l'exécution de Louis XVI, en 1793, fragilisèrent pour de nombreuses années.

Le 14 juillet 1880 devait être la fête du relèvement patriotique du pays, avec la distribution, reportée depuis plusieurs années, des drapeaux aux régiments reconstitués. La perte des étendards sur le front prussien de 1870 avait causé un traumatisme que seule une fête au symbolisme fort pouvait résorber. Assurer la cohésion nationale et rétablir la puissance militaire de la France en se fondant sur la mémoire collective, telle était la fonction première de cette fête nationale qui intronise le culte de Marianne, personnification de la République. Des bustes de Marianne furent inaugurés dans les lieux publics, et les citoyens purent acheter dans les kiosques des lithographies qui la représentaient coiffée du bonnet phrygien (symbole de la liberté conquise par le peuple) et drapée des trois couleurs ou entourée d'un faisceau de drapeaux (symbole de la nation triomphante).

L'exaltation patriotique dans une espérance commune se doubla très vite de la griserie des retrouvailles collectives dans les artères illuminées et les bals publics, autour des baraques foraines et des feux d'artifice. Citadins et ruraux participèrent avec une égale ferveur à ce 14 juillet festif, les premiers avec des possibilités de distraction très variées, les seconds avec leur enthousiasme et une convivialité revitalisée par le travail de la terre. Même le 14 juillet 1919, qui vit se dérouler, à Paris, le défilé de la Victoire — apothéose de l'union sacrée qui avait prévalu pendant la terrible guerre de 1914-1918 —, s'acheva par une cascade de divertissements.

Fête républicaine doublée d'une fête récréative, voilà comment définir, plus que jamais en ce début de XXI^{ème} siècle, la fête nationale française. Le défilé des troupes devant le chef de l'Etat, retransmis en direct à la télévision, continue de mobiliser les téléspectateurs de tous âges, et les petits bals, animés par des orchestres juchés sur des estrades en bois montées la veille, attirent tous ceux qui se sentent heureux lorsque le cérémonial n'empiète pas sur les réjouissances. Si célébrer réclame bien un ensemble de souvenirs communs et d'espoirs collectifs, alors le 14 Juillet, fort de l'impact que peut avoir l'histoire mythifiée de l'an I de la liberté sur la sensibilité collective des Français, sera longtemps encore jour de fête nationale.

Michel Desforges